



Lycée Agricole
de la Haute-Somme

BTSA DATR

Le diplômé d'un BTSA DATR pourra travailler au sein de collectivités territoriales, d'associations ou d'entreprises de services marchands. Il aura pour mission le développement local et la promotion du patrimoine en tant que :

- Chargé de développement
- Animateur
- Responsable de structure
- Coordonnateur de projet

Le BTSA DATR est une formation en 2 ans accessible à tous les titulaires d'un bac professionnel, technologique ou général.

Profil :

- Témoigner de l'intérêt pour le développement du territoire rural et ses activités
- Présenter des aptitudes pour l'animation, le travail en équipe, le montage de projets

problème professionnel. Il s'initie à la gestion comptable et financière, aux techniques commerciales et au management. Il identifie les caractéristiques des territoires ruraux : histoire, acteurs, politiques rurales, patrimoine. Enfin, il apprend à réaliser un diagnostic territorial et à mettre en œuvre un projet.

Orientation-débouchés

Vie active :

Emplois au sein de collectivités territoriales, d'entreprises agricoles et para agricoles, d'associations, de chambres consulaires notamment, en tant que :

- Chargé de développement local
- Animateur de territoire rural
- Responsable de structure en milieu rural
- Coordonnateur de projet

Poursuite d'étude en licences professionnelles :

- Patrimoine, tourisme et environnement
- Management du territoire et des espaces
- Animation et développement des territoires
- Entreprendre en territoire rural
- Tourisme et économie solidaire
- Autre BTSA en 1 an
- Complémentarités BTSA DATR / BPJEPS et DEJEPS spécialité Animation socio éducative ou culturelle



Spécialité
**Développement et Animation
des Territoires Ruraux**

Déroulement de la formation

Le LPA de la Haute Somme et le LPA de la Baie de Somme offrent une formation commune partagée sur les deux établissements :

- 1^{ère} année à Péronne
- 2^{ème} année à Abbeville

Ce partenariat permet aux étudiants d'enrichir leur approche territoriale et de varier les supports d'étude (patrimoine culturel et historique, patrimoine naturel, activités équestres...)

Un suivi des étudiants est assuré conjointement par les équipes pédagogiques durant les deux ans en particulier grâce au module M11 « accompagnement du projet personnel et professionnel de l'élève »

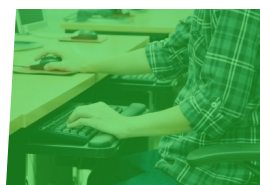
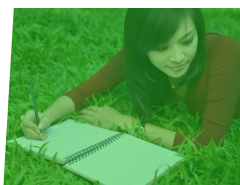
Le BTSA DATR propose un enseignement modulaire avec un tronc commun à l'ensemble des BTSA et des modules propres au domaine professionnel. Ainsi, au cours de sa formation l'étudiant acquiert la capacité à analyser et comprendre la réalité socioéconomique dans laquelle il évolue, il approfondit son expression écrite et orale y compris en langue étrangère. Il utilise les outils analytiques et informatiques pour résoudre un



Les Formations scolaires au Lycée Agricole de la Haute-Somme
Développement et Animation des Territoires Ruraux

Brevet de Technicien Supérieur Agricole
Développement et Animation des Territoires Ruraux de niveau 5
Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture





Contenu de la formation **BTSA Développement et Animation des Territoires ruraux** :

► Modules du domaine commun (464 h)

Organisation économique, sociale et juridique (M21)	87 h
Techniques d'expression, de communication et d'animation (M22)	174 h
Langue vivante (M23)	116 h
Education physique et sportive (M31)	87 h

► Modules du domaine professionnels (315 h)

Traitement des données (M41)	72.5 h
Technologies de l'informatique et du multimédia (M42)	43.5 h
De l'espace au territoire (M51)	87 h
Les acteurs de services en territoire rural (M52)	116 h
Diagnostic de territoire cible dans le secteur des services (M53)	145 h
Méthodologie de projet (M54)	58 h
Conception et conduite d'un projet de services en territoire rural (M55)	87 h
Mercatique et qualité des services (M56)	87 h
Gestion juridique et financière des services (M57)	116 h
Animation, communication et négociations professionnelles (M58)	116 h
Module d'initiative locale (M71)	87 h
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	150 h
Accompagnement du projet personnel et professionnel (M11)	

Cette formation est complétée par 12 semaines de stage en milieu professionnel (M61)

Volume horaire hebdomadaire moyen : 30h dont 3h de pluridisciplinarité
29 semaines de scolarité par an

Modalités d'évaluation

- 2 épreuves terminales qui représentent 50% de l'examen:
 - E1 langue française et culture socioéconomique (épreuve écrite commune à tous les BTSA)
 - E7 acquis techniques, scientifiques et professionnels (épreuve en 2 parties : 1 écrit, 1 oral)
- 5 épreuves en contrôle continu (CCF) comptant pour 50% réparties sur les 2 années de formation

Lycée Agricole de la Haute-Somme
10, rue du Quinconce - B.P. 80033 - 80201 Péronne Cedex
Tél. : 03 22 84 73 20 - Fax : 03 22 83 73 29 - Courriel : lpa.peronne@educagri.fr
www.haute-somme.fr

